

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
République Tunisienne
FACULTÉ PRIVÉE DES SCIENCES DE L'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT DE NABEUL
Agrément n° 07-2014

DIPLOMÉ NATIONAL DE LICENCE FONDAMENTALE

- Vu la loi n° 2000-73 du 25 juillet 2000 relative à l'enseignement supérieur privé et l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2008-59 du 4 août 2008,
- Vu la loi n° 2008-19 du 26 février 2008 relative à l'enseignement supérieur,
- Vu le décret n° 2000-2124 du 25 septembre 2000, fixant les critères et procédures de la reconnaissance des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur.
- Vu le décret n° 2008-3123 du 22 septembre 2008, fixant le cadre général du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formation, parcours et spécialités du système « LMD », et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2013-1469 du 26 avril 2013,
- Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur du 29 septembre 2014 portant autorisation n° 07/2014 pour la création de la Faculté privée des sciences juridiques, d'informatique et de management de Nabeul
- Vu les procès-verbaux de délibération des jurys d'examens de l'année universitaire 2017-2018.

Est décerné le diplôme national de licence fondamentale en :

Domaine : **Sciences économiques et de gestion**

Mention : **Gestion**

Spécialité : **Finance**

Avec la mention : **A. bien**

Prénom & nom : **M. Mohamed Amir MILI**

Né (é) **20/12/1994 à Mahdia** Carte d'Identité Nationale n° **09824888**



Nabeul, le 16 juillet 2018
Le Directeur
P. Abdelghani BELHAJ AMOR